

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 16 novembre 2023

## **Économiser sur les paiements directs réduit le revenu déjà faible des familles paysannes**

**La Commission des finances du Conseil des États a examiné le budget 2024 et adopté les propositions s'y rapportant en vue de la session d'hiver. Elle reconnaît que l'agriculture n'est pas responsable du trou financier dans les caisses de la Confédération. Elle se prononce néanmoins en faveur de coupes profondes dans les paiements directs.**

La Commission des finances du Conseil des États (CdF-E) partage l'avis selon lequel l'agriculture est le seul domaine non responsable du déséquilibre touchant le budget fédéral. Néanmoins, la commission a décidé à une courte majorité de réduire les paiements directs de 27,4 millions de francs. Même si ce montant représente la moitié de ce que proposait le Conseil fédéral au départ, une telle réduction aura des répercussions considérables.

L'Union suisse des paysans (USP) estime que procéder à des mesures d'économies sur le dos des familles paysannes est totalement inopportun. Ces dernières années, les exigences en matière de production ont fortement augmenté, et récemment davantage encore avec la mise en œuvre des trajectoires de réduction, qui entraînent des coûts supplémentaires et des rendements moindres. Le budget agricole est resté constant depuis 20 ans (3,6 milliards de francs). L'agriculture n'est donc pas responsable du nouveau trou dans les finances fédérales. Par ailleurs, la situation des revenus reste insatisfaisante : le salaire horaire moyen dans l'agriculture est de 17 francs. Or, l'art. 5 LAgr prévoit que le Conseil fédéral prend des mesures lorsque le revenu agricole est inférieur au revenu comparable.

Même si c'est moins que la coupe de 11 millions de francs proposée par le Conseil fédéral, la CdF-E veut tout de même rogner 5 millions de francs sur la promotion des ventes. En revanche, l'USP se réjouit que la commission se soit prononcée contre la réduction de la promotion des vins suisses (-6,2 millions de francs), de même que des dépenses liées à la section animale (-3,9 millions de francs) et à la protection des troupeaux (-4 millions de francs). Du côté des contributions aux cultures particulières, la commission veut réduire les fonds alloués de 2 au lieu de 4 millions de francs.

L'USP se félicite que la CdF-E veuille réduire l'ampleur des économies dans le budget agricole. Néanmoins, la réduction de 27,4 millions de francs des paiements directs aura des répercussions indéniables sur le revenu des familles paysannes. La faïtière agricole espère donc que le reste du Parlement renoncera à toutes les mesures d'économies injustes pour l'agriculture lors de la session d'hiver.

### *Renseignements :*

*Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54*

*Francis Egger, vice-directeur de l'USP, tél. 079 280 69 66*

*Michelle Wyss, responsable de la division Économie agricole, tél. 056 562 50 08*

*[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*